

# **Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 2 mai 2025**

---

## **Présents :**

**Le Maire :** Marion Anne-Marie.

**Les élus :** Charre Christophe, Murillon Arlette, Piteux Hubert-Marie, Tallaron Nicolas, Riou Gaëtan.

**Procuration :** De Chambon Marielle à Anne-Marie Marion.

**Excusés :** Saniel Mandy, Faure Jérôme.

---

**Séance ouverte à 18h00.**

## **Ordre du jour :**

### **1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28 mars 2025**

**Vote à l'unanimité : 7 voix pour.**

### **2- Délibération de la proposition d'achat par un tiers de la maison de l'école d'Echamps :**

Une proposition écrite avec un montant de 42 000 € est faite pour l'acquisition de la maison de l'ancienne école d'Echamps. L'assainissement est non conforme. Des travaux sont à prévoir pour une réhabilitation de la maison.

**La proposition du demandeur, au prix de 42 000€, est soumise au vote :**

**Vote à l'unanimité : 7 voix pour.**

### **3-Délibération de la proposition d'achat par un tiers de l'ancienne école de Borée, route de Chanéac.**

Une proposition écrite est faite avec un montant de 97 000€, mais une négociation financière complémentaire est demandée par téléphone au maire de Borée Anne-Marie Marion. Après une discussion, les élus présents proposent un prix de vente de 96 500€.

**La vente de la maison de l'ancienne école de Borée, route de Chanéac au prix de 96 500€ est soumise au vote :**

**Vote à l'unanimité : 7 voix pour.**

### **4-Proposition de soutien à la Motion proposée par l'AMR07 (Association des Maires Ruraux) concernant les violences faites aux élus.**

Cette motion fait suite à l'agression de plusieurs élus dont la maire de St Martial Martine Imbert. Sébastien Pradier, président de l'AMR07 propose de voter cette motion pour une prise de conscience collective au plus haut niveau de l'état.

**L'approbation de cette motion est soumise au vote :**

**Vote à l'unanimité : 7 voix pour.**

## **5- Proposition pour une adhésion à l'ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne)**

Le montant est de 131,26€ annuel.

**Proposition soumise au vote :**

**Vote à l'unanimité : 7 voix pour.**

---

## **DIVERS :**

- **Chemin de Molines**

Le chemin communal de Molines a été réhabilité. Une demande est faite pour une modification afin de permettre un meilleur accès à la ruine des demandeurs. Après discussion, le talus du chemin sera repris afin de permettre un meilleur accès à cette ruine.

- **Travaux à venir suite aux intempéries d'octobre 2024**

Les devis des chemins de Courbeyre, Sara, Moulin du Mas ont été signés. Les travaux commenceront très prochainement. La commune est toujours dans l'attente des notifications financières des aides départementales et des aides de l'Etat. D'autres travaux interviendront dans quelques semaines sur d'autres secteurs de la commune. Tous les efforts financiers sont dirigés sur ces travaux pour l'année 2025.

- **Inauguration de l'Auberge du Mézenc**

La date de l'inauguration est fixée au 28 juin 2025 à 10H30. Les invitations officielles sont en cours d'envoi.

- **Travaux route de Lagas**

Il serait souhaitable de réparer la route devant la salle de Lagas avant l'été. Nicolas Tallaron se charge de demander un devis Eiffage ou autre.

- **Accueil d'un élève pour un stage**

Un élève de l'école de Villeneuve de Berg demande de faire un stage de 4 semaines en alternance avec le service technique communal. Les élus acceptent cette demande.

- **Agrandissement de la base départementale**

Le permis de construire est en cours d'instruction. Un projet à plus de 1,2 millions d'euros financé par le département en collaboration avec les élus de la commune.

**Fin de la séance : 19h30**